

PHARMACIE

Saint-Jacques Giphar

ANSM - Mis à jour le : 01/08/2023

1. DENOMINATION DU MEDICAMENT

GRANIONS D'OR 0,2 mg/2 ml, solution buvable

2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Or
0,20 mg

Pour une ampoule de 2 ml.

Pour la liste complète des excipients, [voir rubrique 6.1](#).

3. FORME PHARMACEUTIQUE

Solution buvable.

4. DONNEES CLINIQUES

4.1. Indications thérapeutiques

Utilisé comme modificateur du terrain en particulier au cours d'affections rhumatismales inflammatoires.

4.2. Posologie et mode d'administration

RESERVE A L'ADULTE.

1 à 2 ampoules par jour: il est conseillé d'absorber le contenu des ampoules dilué dans un verre d'eau, en dehors des repas.

4.3. Contre-indications

Ce médicament est contre-indiqué en cas:
d'hypersensibilité à l'un des constituants de la solution.

4.4. Mises en garde spéciales et précautions d'emploi

Le traitement par cet élément minéral trace ne dispense pas d'un traitement spécifique éventuel.

4.5. Interactions avec d'autres médicaments et autres formes d'interactions

Les données disponibles à ce jour ne laissent pas supposer l'existence d'interactions cliniquement significatives.

4.6. Grossesse et allaitement

En l'absence de données expérimentales et cliniques et par mesure de précaution, l'utilisation de ce médicament est à éviter pendant la grossesse et l'allaitement.

4.7. Effets sur l'aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines

Sans objet.

4.8. Effets indésirables

Aucun effet indésirable n'a été rapporté avec l'utilisation de GRANIONS D'OR 0,2 mg/2 ml, solution buvable. Le traitement avec de l'or peut provoquer des réactions d'hypersensibilité.

4.9. Surdosage

Aucun cas de surdosage n'a été rapporté, cependant un surdosage peut provoquer une aggravation des effets indésirables. Le traitement est symptomatique.

5. PROPRIETES PHARMACOLOGIQUES

5.1. Propriétés pharmacodynamiques

OLIGOTHERAPIE

(V: divers)

Élément minéral trace.

5.2. Propriétés pharmacocinétiques

Non renseignée.

5.3. Données de sécurité préclinique

Non renseignée.

6. DONNEES PHARMACEUTIQUES

6.1. Liste des excipients

Amylose, glycérol, hydrosulfite de sodium, eau purifiée.

6.2. Incompatibilités

Sans objet.

6.3. Durée de conservation

3 ans.

6.4. Précautions particulières de conservation

A conserver à une température inférieure à 25°C.

6.5. Nature et contenu de l'emballage extérieur

Ampoule à deux pointes autocassables en verre brun de type II de 2 ml.

6.6. Précautions particulières d'élimination et de manipulation

Pas d'exigences particulières.

7. TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

LABORATOIRE DES GRANIONS

LE PARADOR II

5 ALLEE CROVETTO FRERES

98000 MONACO

8. NUMERO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

- 304 627-3: 2 ml en ampoule (verre brun), boîte de 10.
- 394 386-0 ou 34009 394 386 0 3: 2 ml en ampoule (verre brun). Boîte de 30.

9. DATE DE PREMIERE AUTORISATION/DE RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION

[à compléter par le titulaire]

10. DATE DE MISE A JOUR DU TEXTE

[à compléter par le titulaire]

11. DOSIMETRIE

Sans objet.

12. INSTRUCTIONS POUR LA PREPARATION DES RADIOPHARMACEUTIQUES

Sans objet.

CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DELIVRANCE

Médicament non soumis à prescription médicale.